

DEPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SAVE AU TOUCH

COMMUNE DE LASSERRE-PRADERE



1^{ERE} REVISION ALLEEUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PRADERE-LES-BOURGUETS

3-2

Document graphique



Procédure	Approbation
Révision du PLU	Le 5 octobre 2015
1 ^{ère} modification simplifiée	Le 19 juin 2017
1 ^{ère} révision allégée	

1/2000

0 25 50 m

PRESCRIPTIONS DU PLU



Emplacement réservé (L151-41 du CU)



Limite ou marge de recul de 40 m par rapport à l'axe de la RN224



Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (L151-7 du CU)

